
Renvoi au comité de salut public de toutes les motions présentées sur le projet de décret de Billaud-Varenne relatif à un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire, en annexe de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de toutes les motions présentées sur le projet de décret de Billaud-Varenne relatif à un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire, en annexe de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 712;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_41160_t1_0712_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_41160_t1_0712_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

partement; le comité, dit-il, vous propose de restreindre les autorités aux fonctions purement administratives; ils n'auront plus le droit d'interpréter les lois, d'entraver leur exécution; ils ne s'en empareront plus pour se rendre les intermédiaires entre le peuple et la Convention; le comité vous propose d'ôter toute compétence dans les mesures de Salut public et de gouvernement à ces administrateurs départementaux. Cette immensité confiée à des hommes qui ont un ressort de juridiction très étendu, a fait que jusqu'ici les administrateurs rivalisaient sans cesse la législature; ils étaient tous des fédéralistes commencés; ils ne doivent plus être désormais que des marchands de biens nationaux, des percepteurs d'impôts, des directeurs d'établissements publics.

L'établissement des procureurs nationaux détruirait d'ailleurs l'universalité qui doit exister dans la correspondance du comité avec les administrateurs.

Toutes ces motions sont renvoyées au comité de Salut public.

XII.

MERLIN (*de Thionville*) ANNONCE LA PRISE DES LIGNES EN AVANT DE SARREBRÜCK (1).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Une lettre communiquée par Merlin, annonce qu'un corps de troupes de la République, composé de 15,000 hommes, s'est emparé des lignes de Lauterbourg.

(1) La nouvelle donnée par Merlin (*de Thionville*) n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 4 frimaire an II; mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par les divers journaux de l'époque.

(2) *Moniteur universel* [n° 65 du 5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 262, col. 2]. D'autre part, l'*Auditeur national* [n° 428 du 4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 3], le *Journal de Perlet* [n° 428 du 4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 435], les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 327 du 4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 1513, col. 2] et le *Mercure universel* [4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 62, col. 2] rendent compte de la nouvelle communiquée par Merlin dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

MERLIN (*de Thionville*) ajoute à ces faits qu'il est informé par une lettre particulière que les troupes victorieuses de l'armée de la République vers la Sarre, viennent de se remparer des lignes en avant de Saarbrück et de chasser les esclaves de devant Bitche et ses pays environnants. Les républicains ont fait prisonniers 180 esclaves et pris 87 chevaux tout équipés.

II.

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet*.

MERLIN (*de Thionville*). On vous a dit que Bitche était libre et que Landau ne tarderait pas à l'être. Un de nos amis m'écrit que 15,000 Français se sont emparés des lignes en avant de Weissembourg, après avoir fait à l'ennemi 188 prisonniers et leur avoir enlevé 88 chevaux tout bridés et sellés. (*Applaudissements.*)

XIII.

TAILLEFER REND COMPTE DE SA MISSION DANS LES DÉPARTEMENTS DU MIDI (1).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Taillefer monte à la tribune et rend compte des détails de sa conduite dans les départements du Midi.

La Convention passe à l'ordre du jour.

III.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires*.

MERLIN (*de Thionville*) annonce à la Convention qu'une lettre de Sarre-Libre lui apprend que 15,000 Français ont repoussé l'ennemi au delà des lignes de Saarbrück.

IV.

COMPTE RENDU du *Mercure universel*.

MERLIN (*de Thionville*) annonce que les Français ont repris les lignes en avant de Saarbrück; qu'ils ont fait 180 prisonniers et pris 88 chevaux tout sellés et tout équipés. (*Applaudissements.*)

(1) Le compte rendu par Taillefer n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance du 3 frimaire an II; mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par les divers journaux de l'époque.

(2) *Moniteur universel* [n° 65 du 5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 262, col. 3]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 431, p. 40), l'*Auditeur national* [n° 428 du 4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 3] et les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 327 du 4 frimaire an II (dimanche 24 novembre 1793), p. 1513, col. 1] rendent compte du discours de Taillefer dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets*.

TAILLEFER rend un compte détaillé de la mission qu'il a remplie dans divers départements du Midi. Il répond à des dénonciations dont il avait été l'objet.

MONMAYOU propose de décréter que la Convention approuve sa conduite.

La Convention passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que le comité de Salut public doit faire un rapport général.

II.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

Le représentant du peuple TAILLEFER, revenu de sa mission, a rendu compte de sa conduite et a répondu aux dénonciations que des citoyens de Montauban sont venus faire contre lui à la barre de la Convention.

Renvoyé au comité de Salut public.

III.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires*.

TAILLEFER, représentant du peuple dans les départements du Cantal et de l'Aveyron, rend compte de sa mission. « Je réponds, dit-il, à mes calomnieux par les services que j'ai rendus à mon pays, en étouffant dans leur naissance, les feux de la guerre civile qui allaient embraser ces départements. »